Firmes et territoires
Je t'aime moi non plus

“ Analyse de Pierre Veltz, président de l'établissement public Paris-Saclay : Comment expliquer la localisation des firmes sur un territoire ? Y a-t-il des facteurs, autres que géographiques, qui déterminent le dynamisme économique ? Peut-on en déduire quelques principes d'action en matière de développement public territorial, qu'il s'agisse du niveau local, national, voire international ?

Support pédagogique – janvier 2014

www.la-fabrique.fr - info@la-fabrique.fr

Aujourd'hui, les **localisations géographiques des firmes** se font globalement plutôt au profit des zones riches et développées (en particulier les grandes métropoles) qu'au profit des zones pauvres et périphériques. C'est vrai à l'échelle de la France, c'est vrai aussi à l'échelle mondiale. Certains pôles secondaires parviennent cependant à se développer sans aucun des atouts géographiques classiques : coût ou qualité des ressources, dotations en infrastructures, etc. Les déterminants du dynamisme économique seraient donc plus subtils et tiendraient en réalité beaucoup plus à des contextes sociaux ou historiques qu'à des critères géographiques au sens classique du terme.

Un écosystème relationnel fertile

Entre la fin des années 1970 et les années 1980, la mondialisation a plongé les grands groupes nationaux dans une concurrence réelle, et les a conduits à constater que leur compétitivité[1] dépend des coûts des facteurs de production (travail, capital, fournitures) mais aussi d'éléments « qualitatifs » :

- la qualité,
- la réactivité,
- la capacité d'innovation,
- la variété des produits,
- etc.

Or, ces nouveaux facteurs de compétitivité ne résultent plus seulement de la productivité des opérations (objectif premier du taylorisme), mais de l'efficacité de ce qui se passe entre les opérations et entre les acteurs de la chaîne de valeur. L'existence d'un écosystème relationnel, la qualité d'organisation, la pertinence et la densité des relations entre les acteurs apparaissent désormais comme un facteur clé. Ce facteur n'est ni complètement interne ni complètement externe à l'entreprise.

[1] Voir la fiche pédagogique sur la compétitivité :
http://www.la-fabrique.fr/uploads/telechargement/Quest_ce_que_la_competitivite_06112013.pdf

Dynamiques d'acteurs au sein d'un écosystème local

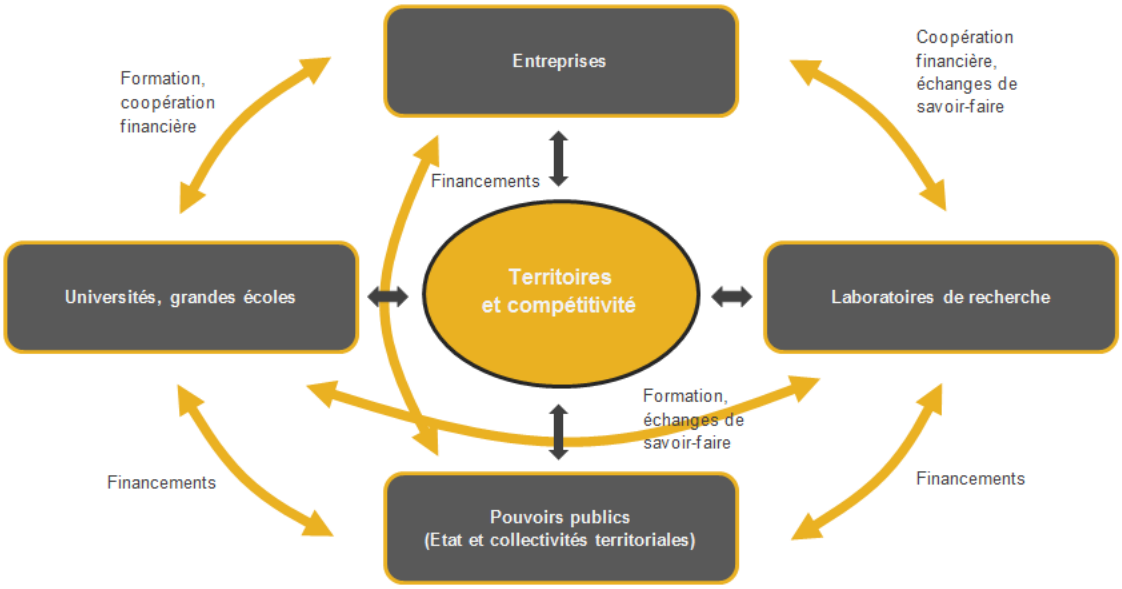

Source : d'après *Manuel de géographie de 1ère L/ES/S*, programme 2011, Nathan

Considérons par exemple la capacité d'apprentissage. Dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement, la vitesse d'apprentissage est essentielle. Or, on apprend mieux à plusieurs que tout seul et l'isolement pour une PME constitue donc un handicap majeur. Les tissus de PME, comme les districts italiens, ont cette force d'avoir en groupe une capacité de surveillance de l'environnement, de diversification et de multiplication des capteurs. Néanmoins, il serait erroné de croire que le développement global repose sur les grandes firmes et le développement local sur les PME.

Les grandes firmes sont les acteurs-clés du développement local aujourd'hui. Les PME, surtout en France, sont souvent soit des filiales directes des grandes firmes, soit leurs fournisseurs ou sous-traitants.

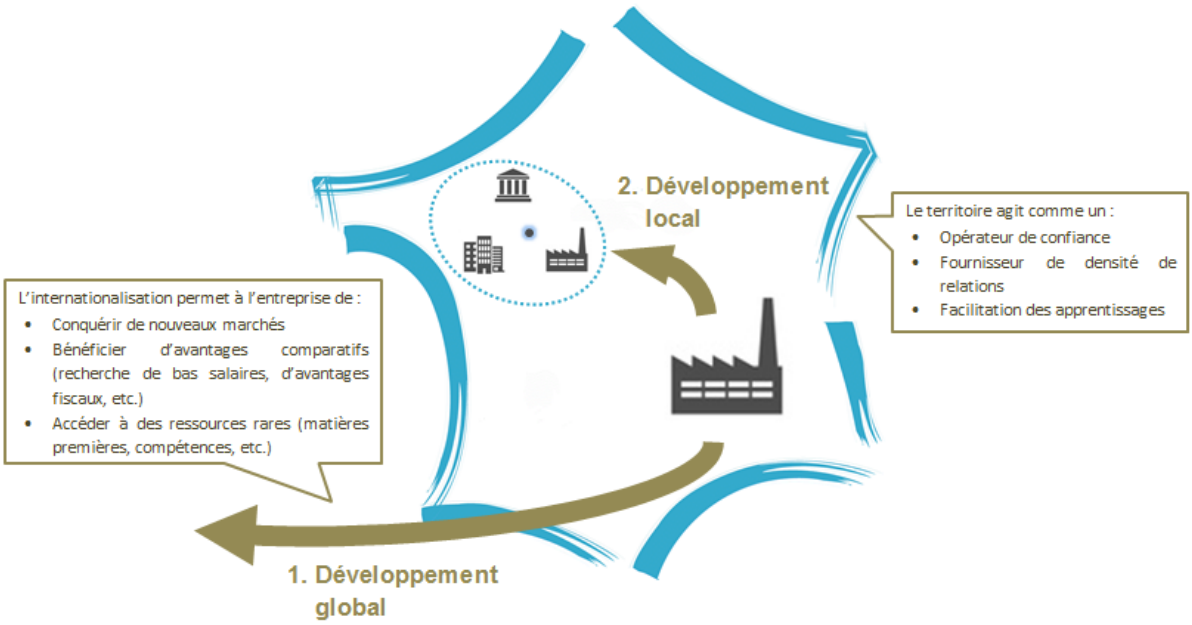

Le territoire apparaît comme un opérateur de confiance, comme un fournisseur de densité de relations, de facilitation des apprentissages, etc. Il devient attractif dès lors qu'il fournit gratuitement ses « externalités », ses ressources immatérielles qui en font un environnement fertile.

Préserver la mobilité

La préservation de la mobilité est l'autre grande logique qui structure les relations entre les firmes et les territoires. Aujourd'hui, la complexité et la volatilité de l'économie font que les entreprises pilotent à vue, en particulier pour les besoins en main-d'oeuvre qualifiée. Elles accordent donc beaucoup d'importance au fait d'être dans des environnements qui leur permettent de répondre à ces changements, de recruter mais aussi de licencier en fonction de leurs besoins.

Recruter une main-d'oeuvre particulière est d'autant plus facile que le bassin d'emploi est important, et fermer une unité y est également plus aisé : un plan social est moins douloureux en Île-de-France qu'à Bataville (Moselle). Pour cette raison, la taille du marché du travail est un facteur implicite crucial dans le processus de localisation de l'entreprise. La métropole joue alors le rôle d'assurance de flexibilité, à court terme et surtout à moyen terme.

La notion de bassin d'emploi

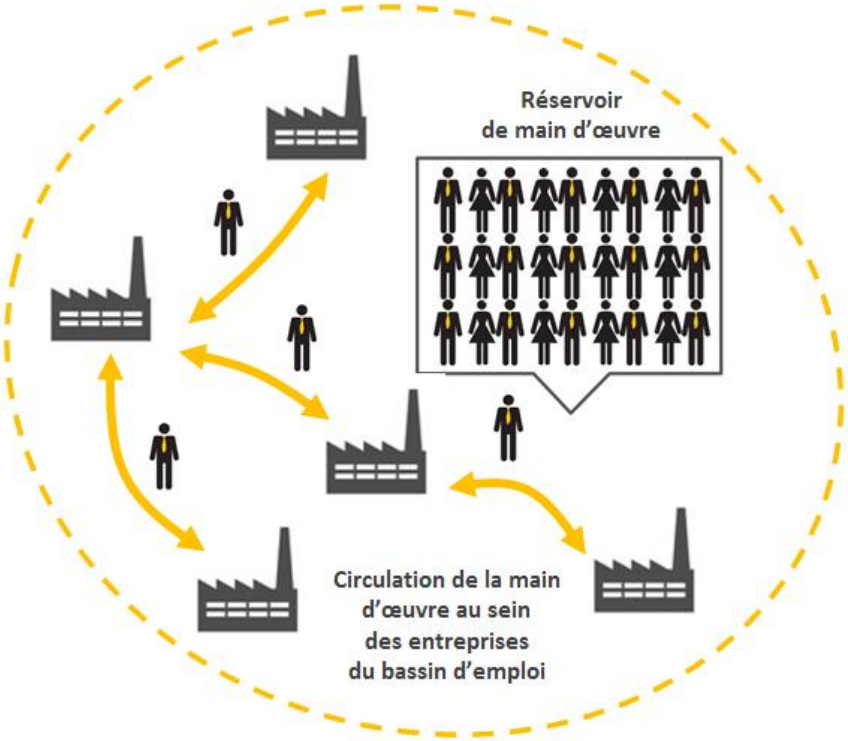

Cette logique de réduction des coûts d'entrée et de sortie est une des explications fondamentales de la croissance des métropoles. C'est un atout considérable pour un territoire, beaucoup plus que les atouts directs comme la fiscalité ou les infrastructures. Il arrive d'ailleurs que les territoires en usent systématiquement : l'Irlande ou l'Écosse ont attiré les entreprises étrangères en mettant en avant qu'elles pourraient repartir sans difficulté. Quant aux infrastructures, elles sont beaucoup moins déterminantes que ne le croient souvent les élus. Oyonnax (commune du département de l'Ain) qui s'est développée alors qu'elle était inaccessible en représente un parfait exemple. Le cadre de vie joue aussi un rôle croissant : dans les secteurs les plus qualifiés, les entreprises vont là où leurs salariés ont envie de vivre. De plus en plus, c'est la mobilité des hommes qui guide la mobilité du capital, et pas l'inverse.

Schématiquement, les territoires peuvent avoir trois types de stratégies :

- La première consiste à minimiser les coûts de sortie, à rendre fluides les licenciements ou les fermetures d'établisssment, avec le risque d'une compétition entre les territoires et d'une surenchère vers le bas (fiscalité, flexibilité du travail, etc.) qui les fragilisent tous.
- La deuxième consiste à faire du territoire une matrice de ressources spécifiques, « écogénériques », avec le risque de créer des effets de verrouillage dans une spécialité donnée. C'est la logique qui a présidé à la création des pôles de compétitivité en France.

- Enfin, une troisième stratégie combine les avantages de l'une et de l'autre : c'est la logique de la métropole, qui donne accès à des réseaux d'apprentissage très performants, en restant néanmoins ouverte.

[…] [2]

Une diversité selon les fonctions de l'entreprise

La logique de localisation varie selon les fonctions de la firme. Les entreprises cherchent aujourd'hui à afficher le siège social le plus petit possible pour la plus grande activité possible. S'opère par ailleurs un processus de concentration pour les activités d'ingénierie : dans l'automobile, les constructeurs regroupent l'ensemble des compétences techniques dans des centres comme le Technocentre de Renault. En matière de production, les groupes industriels peuvent avoir une logique de constitution en pôles de compétences – telle unité dédiée à tel produit, à telle technologie, etc. – qui se traduit géographiquement par la constitution de bassins de main-d'oeuvre très spécialisée, relativement stable. L'ensemble de ces activités peut être découpé en deux grandes catégories, quel que soit le secteur considéré : les activités du front (le front-office), en contact direct avec les clients, et les activités de l'arrière (back-office). En prenant ce découpage, il ressort que deux logiques se dessinent aujourd'hui. D'un côté, les activités du front sont de plus en plus capillarisées parce qu'il faut aller chercher le client là où il se trouve. De l'autre, les activités de l'arrière (recherche, conception, études) ont tendance à se concentrer sur des pôles.

D'après la conférence de Pierre Veltz : ingénieur et socio-économiste. Fondateur du laboratoire « Techniques, Territoires et Sociétés » (LATTS) de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées puis directeur de cette école, actuellement président de l'établissement public Paris-Saclay. Et le compte rendu de Thomas Paris.

[2] Retrouvez ce texte dans sa version intégrale dans *L'industrie est une aventure*, collection « Mook », © éditions Autrement, février 2011 », la version complète de l'intervention de Pierre Veltz et du débat qui l'a suivie sur le site de l'Ecole de Paris du management : http://ecole.org/fr/seances/EV03

Pour en savoir plus

Glossaire

- ***Bassin d'emploi :*** Un bassin d'emploi représente un espace géographique homogène dans lequel une majorité de la population réside et travaille. Les entreprises qui y sont implantées peuvent y trouver la main d'œuvre dont elles ont besoin pour occuper les emplois offerts.

- ***Chaîne de valeur :*** Une chaîne de valeur peut être définie comme un ensemble de produits (biens ou services) et de producteurs concourant à la desserte d'un marché (par exemple, l'automobile et tous ses sous-traitants, l'aéronautique, etc.). Ceux-ci sont parfois organisés à l'échelle mondiale sous l'égide d'entreprises meneuses qui gouvernent l'ensemble de la chaîne : elles spécifient directement ou indirectement ce qui doit être produit, où et par qui.

- ***Compétitivité :*** Aptitude d'une entreprise, d'un secteur ou d'une économie nationale à faire face à la concurrence extérieure. Les parts de marché et leur évolution relative dans le temps représentent un bon indicateur de la compétitivité. On distingue habituellement la compétitivité prix qui repose sur la diminution du prix de vente par rapport à la concurrence et dépend donc des coûts du travail et du capital dans une économie donnée ; et la compétitivité hors-prix qui repose sur la capacité d'innovation, l'amélioration de la productivité et de la qualité, permettant une « montée en gamme » et donc une hausse du prix de vente.

- ***Métropole :*** Grande ville qui concentre une population et des activités importantes sur un territoire, comprenant la ville centre, es banlieues et les espaces péri-urbains. Elle est dotée de fonctions de décision de niveau régional, national ou international. (source : Nathan)

- ***PME :*** La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. (source : INSEE)

- ***Sous-traitance :*** La sous-traitance est un contrat par lequel une entreprise demande à une autre entreprise, le « sous-traitant », de réaliser une partie de sa production ou des composants nécessaires à sa production. Si toute la production d'une entreprise est réalisée par des sous-traitants, celle-ci est dite fabless (dépourvue de fabrication).

- ***Taylorisme :*** Méthode de gestion et d'organisation de la production, dont les principes ont été développés par Frederick Winslow Taylor (1856-1915). Liée à l'essor des sciences de gestion et du management, cette méthode consiste en une analyse détaillée des modes et techniques de production (gestes, rythmes, cadences, etc.) visant à établir la meilleure façon de produire (définition, délimitation et séquençage des tâches), de rémunérer (passage du salaire à la tâche au salaire horaire) et, enfin, d'obtenir des conditions propres à fournir le rendement maximum. Taylor a ainsi introduit dans le monde du travail une séparation radicale entre ceux qui conçoivent et ceux qui produisent.

Bibliographie

- *L'industrie est une aventure*, collection « Mook », © éditions Autrement, février 2011 »http://www.autrement.com/ouvrage/lindustrie-est-une-aventure

- Manuel de géographie de 1ère L/ES/S, programme 2011, Nathan, avril 2011